



33570

Envoyé en préfecture le 09/05/2025

Reçu en préfecture le 09/05/2025

Publié le

ID : 033-213303860-20250430-21\_2025-DE

S<sup>2</sup>LO**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****L'an deux mil vingt cinq****Le trente avril à dix-huit heures trente****Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT - CIBARD**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal AMOREAU, Maire.

**Date de convocation : 25/04/2025****Date d'affichage : 25/04/2025****Présents** : Mmes FOREST Nathalie, PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, GARACH Henri, PIMBERT Éric.**Excusés** : M. BLONDET Nicolas**Secrétaire de séance** : M. Henri GARACH**En exercice : 09****Présents : 08****Votants : 08****Absent(s) : 00****Excusé(s) : 01**

N° 21-2025

**OBJET : VALIDATION DU DEVIS DE L'ENTREPRISE BOUTILLON JP DAVID POUR LES TRAVAUX DE LA REMISE EN ETAT DE LA TERRASSE DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS.**

Dans le cadre des travaux de la remise en état de la terrasse de la salle des associations, M. le Maire présente au Conseil Municipal le devis l'entreprise BOUTILLON JP DAVID pour un montant de 1 246,96 € TTC.

Après analyse du devis, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise BOUTILLON JP DAVID d'un montant de 1 246,96 € TTC pour la remise en état de la terrasse de la salle des associations.
- 
- **AUTORISE** M. le Maire à signer ce devis.

Le maire,

*\* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,  
\* informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme,

Envoyé en préfecture le 09/05/2025

Reçu en préfecture le 09/05/2025

Publié le

ID : 033-213303860-20250430-21\_2025-DE

S<sup>2</sup>LO

Le secrétaire de séance



Le Maire,

Pascal AMOREAU

